

# Quelle contribution au développement ?

**29% des MRE ont moins de 15 ans, 68% sont en âge d'activité, 12% ont un niveau universitaire et 42% ont une double nationalité**

**LA** communauté marocaine à l'étranger a enregistré, durant les huit dernières années, un apport de l'ordre de 307,12 milliards DH, soit un volume annuel moyen de 38,39 milliards DH. Pour 2010, les transferts des MRE sont estimés à 54 milliards de dirhams avec un taux de croissance de 8% par rapport à 2009.

Ces statistiques viennent d'être avancées lors d'un atelier organisé lundi à Rabat par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) sous le thème : « Transferts financiers de la communauté marocaine à l'étranger, Quelle contribution au développement ? ».

Autres chiffres avancés : 29% des MRE ont moins de 15 ans, 68% sont en âge d'activité, 12% ont un niveau universitaire et 42% d'entre eux ont une double nationalité.

Les experts ont soulevé aussi que si 70% des transferts MRE sont destinés à la consommation des ménages, ils représentent aussi un moyen énorme de lutte contre la pauvreté et sont un des meilleurs canaux pour le financement de la balance commerciale au Maroc. Ils ont souligné, à cet égard, que la majeure partie de la nouvelle génération des MRE préfère investir dans leur pays d'accueil plutôt qu'au Maroc.

Les intervenants relèvent, par ailleurs, que 127 milliards DH de dépôts des MRE représentent, à titre d'exemple, 90% des crédits destinés à l'équipement des entreprises, et la totalité des crédits accordés à l'habitat, ajoutant que ces transferts participent largement au financement de l'économie marocaine.

Seulement, l'orientation de ces transferts vers des investissements productifs est entravée par de nombreuses contraintes à savoir, entre autres, la conjoncture économique marquée par les conséquences de la crise économique et financière mondiale entre 2008 et 2010 et l'obligation pour le Maroc de rapatrier ses ressortissants installés en Égypte, Bahreïn ou Lybie, eu égard aux événements qui ont secoué ces pays.

Côté recommandations, les intervenants appellent à la création d'une cohésion de chaque acteur institutionnel (Etat, Fonds Hassan II, CCME...), la facilitation de la bancarisation, la suppression des coûts...

Il est à souligner que la tenue de cette rencontre a coïncidé avec la publication d'un rapport conjoint de la Banque Africaine du Développement (BAD) et de la Banque mondiale sur les migrations internationales.

*Remittances, Skills, and Investments* » (Démultiplier l'impact des migrations pour l'Afrique : Envois de fonds, renforcement des compétences et investissements), le rapport souligne que les quelque 30 millions d'Africains qui vivent aujourd'hui à l'étranger constituent une ressource vitale pour le continent, mais les responsables africains doivent encore faire plus pour tirer tous les avantages économiques de ce phénomène de migration.

Et la même source d'ajouter que le niveau des envois de fonds déclarés vers les pays d'Afrique a quadruplé entre 1990 et 2010 pour s'établir en 2010 à près de 40 milliards de dollars, ce qui en fait la principale source de capitaux extérieurs après les apports d'Investissement Direct Étranger.

Le rapport note, en outre, que les migrations et envois de fonds se traduisent par une baisse des niveaux de pauvreté dans les communautés d'origine.

Autre élément soulevé par les deux institutions est que deux tiers des migrants d'Afrique subsaharienne, notamment les plus pauvres, vont s'établir dans d'autres pays du continent, alors que, dans le cas des émigrés d'Afrique du Nord, plus de 90 % sont allés s'installer sur un autre continent. Pour les migrants africains, les principaux pays de destination sont la France (9 % du nombre total d'émigrés), la Côte d'Ivoire (8 %), l'Afrique du Sud (6 %), l'Arabie saoudite (5 %), les États-Unis et le Royaume-Uni (4 % chacun).

Le rapport en question fait savoir aussi que le niveau de migration de main-d'œuvre qualifiée est particulièrement élevé dans les pays d'Afrique de petite taille et à faible revenu, qui ont déjà de faibles niveaux de capital humain.

Les pays fragiles et sortant d'un conflit connaissent des problèmes encore plus grands du fait de cette fuite de capital humain.

Face à cette situation et à l'augmentation des risques de fuite de cerveaux, les deux institutions recommandent l'accroissement des niveaux d'instruction et de compétences. De même que l'établissement d'un environnement propice à l'amélioration des qualifications des travailleurs sur place. Et ce, de manière à augmenter les possibilités d'emplois productifs. Les autres volets à prendre en charge concernent, entre autres, le renforcement des liens entre diasporas et pays d'origine, la protection des migrants et l'accroissement de la concurrence sur les marchés des envois de fonds.